

EDITORIAL



Chères amies, Chers amis,

Après cette période estivale fortement marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres, le SN CACEIPA poursuit ses actions, en particulier en assistant les circuits, de plus en plus nombreux, rencontrant des problèmes de voisinage liés aux nuisances sonores.

Entre temps, notre organisation s'est renforcée en recrutant Christophe CHEMIN à un poste nouveau de Secrétaire Général afin d'améliorer notre efficacité et de répondre encore mieux à vos préoccupations et à vos besoins.

Le Conseil d'Administration du Syndicat vient également de décider de changer d'appellation en devenant Groupement National des Circuits Automobiles, ceci afin d'éviter une connotation jugée trop négative par certains, mais aussi afin de permettre de proposer des prestations de conseil à différentes structures.

2 groupements nouveaux viennent d'être créés : l'un pour les « Écoles de Pilotage Moto », l'autre pour le « Développement Économique et l'Aménagement du Territoire »

Nous préparons actuellement un prochain séminaire sur les questions d'homologation des circuits et envisageons d'organiser début 2013 un autre séminaire sur la question très sensible de la sécurité (assurances, encadrement des activités sur nos circuits, briefing,..)

Enfin, mauvaise nouvelle avec l'absence de Grand Prix de France de F1 en 2013, les 2 dossiers présentés (Magny-Cours et Le Castellet-Paul Ricard) n'ayant pas été jugés suffisamment solides par le Ministère des Sports. Gageons que 2014 verra enfin le retour de ce Grand Prix de France.

Jean-Pierre MOUGIN
Président

NEWS dernière minute

- Départ de Laurent CORRIC de son poste de Directeur du Pôle Mécanique d'Alès (pas de remplaceant poste pour l'instant)
- Pierre FILLON est le nouveau Président de l'ACO au Mans
Coordonnées : v.girard@lemans.org - Tél : 02 43 40 24 12
- Fabrice GABRIEL est le nouveau Directeur du circuit de Chenevières
Coordonnées : fabrice.gabriel@transalliance.fr - Tel : 03.83.72.39.20
- Le SN CACEIPA a décidé de renforcer son action et d'améliorer les services rendus à ses membres en créant un poste de Secrétaire Général confié à Mr Christophe Chemin.



Bonjour à Tous,

Je m'appelle Christophe Chemin. Le Président Jean-Pierre Mougin m'a confié une mission de Secrétaire Général du SN CACEIPA. Je suis diplômé d'Euromed Management dans les domaines du sport professionnel et du marketing sportif.

J'ai pu acquérir une expérience professionnelle dans le sport automobile et l'organisation d'événements internationaux au travers de mes différentes expériences au Circuit Paul Ricard HTTT, au sein d'ORECA et plus récemment au sein de l'agence Sponsorship 360 organisateur des 1^{ers} ERDF Masters Kart à Paris-Bercy.

Au sein du SN CACEIPA, je serai en charge, en liaison étroite avec le Comité de Direction, de la mise en œuvre des nouvelles orientations stratégiques du Syndicat, dont l'amélioration de la communication interne et externe, ainsi que la prise en charge au quotidien de son fonctionnement, en particulier les suivis administratif et financier des nombreux dossiers en cours.

Christophe CHEMIN

Mobile: +33 684 698 040

Email: christophechemin@sncaceipa.fr

DOSSIER DU MOIS: L'HOMOLOGATION DES CIRCUITS

Définition de l'homologation :

L'article R.331-35 du Code du sport dispose que «**tout circuit sur lequel se dérouleront des compétitions, essais ou entraînements à la compétition et démonstrations devra faire l'objet d'une homologation préalable**».

Par conséquent, tout circuit sur lequel se déroule une activité sportive ou de loisir oblige une homologation par l'autorité administrative compétente.

Cette homologation est accordée pour une durée de **4 ans** (article R. 331-37 Code du sport):

1°. Par le **Ministre de l'Intérieur**, après visite sur place et avis de la Commission Nationale d'Examen des Circuits de Vitesse (CNECV), lorsque la vitesse des véhicules peut dépasser 200 km/h en un point quelconque du circuit.

2°. Par le **Préfet de Département**, après visite et avis de la Commission Départementale de Sécurité Routière (CDSR), dans les autres cas.

A titre informatif, les circuits réservés à des essais industriels ainsi que les circuits destinés de manière exclusive à la préparation du permis de conduire ou à l'enseignement de la sécurité routière sont dispensés de cette procédure.

Contenu du dossier d'homologation :

L'article A.331-21 du Code du Sport définit le dossier de demande d'homologation :

1°. Un **plan masse du circuit ou un plan des voies utilisées** conforme aux règles techniques édictées par la FFM et la FFSA, ainsi qu'un **dossier présentant les dispositions prévues pour assurer la sécurité des personnes et la tranquillité publique**

2°. Le ou les types de **véhicules autorisés** à utiliser ledit circuit ;

3°. Les **nom, prénom et adresse du gestionnaire** du circuit.

Depuis la circulaire du 15 avril 2010, relative à l'évaluation d'incidences Natura 2000, les dossiers d'homologation (ou d'autorisation d'organisation) doivent contenir une nouvelle pièce : L'évaluation d'incidence lorsque les activités du circuit peuvent avoir un effet significatif sur une zone Natura 2000 répertoriée (liste nationale, liste départementale) ou par décision motivée du préfet => (voir encadré Natura 2000)

Le demandeur doit déposer **3 exemplaires** du dossier de demande d'homologation **3 mois avant la date de sa première utilisation** ou avant la date de péremption de l'homologation s'il s'agit d'un renouvellement.

En toute hypothèse, l'autorité administrative doit publier un arrêté prescrivant notamment les mesures de sécurité devant être respectées dans le cadre de l'exploitation du circuit (nombre maximum de véhicules admis par catégorie et par type d'activité...) ainsi que les mesures destinées à garantir la tranquillité publique (horaires, niveau sonore maximum, journées d'interdiction...).

Cette homologation se fonde sur les Règles Techniques et de Sécurité (RTS) établies par la FFM et la FFSA conformément aux prérogatives appartenant aux Fédérations sportives délégataires du Ministère chargé des Sports. **NB : Il convient de rappeler que le demandeur de l'homologation supporte les frais d'étude et d'instruction de son dossier (article R. 331-36 du Code du Sport).**

Jurisprudence : le Conseil d'Etat, dans un arrêt du 15 décembre 2010 « Société du Mas du clos et M. Bardinon », n°331356, a clairement indiqué que même les activités de «roulage libre» relevaient bien de la délégation attribuée à la FFM et à la FFSA, compétentes pour édicter les Règles Techniques et de Sécurité pour tous types de circuits.

PROCEDURE NATURA 2000

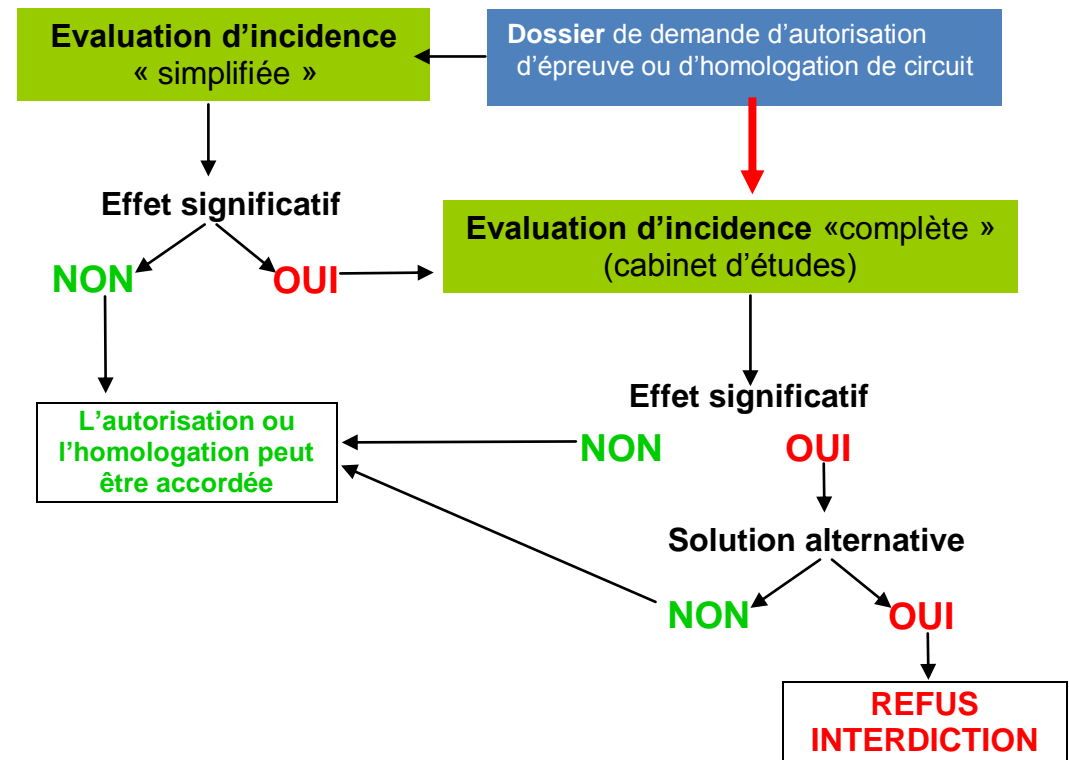
La personne qui demande une homologation de circuit ou une autorisation d'épreuve soumise à l'évaluation d'incidence est responsable de la réalisation de cette évaluation.

Le demandeur peut réaliser lui-même l'évaluation ou bien la faire réaliser par un cabinet.

L'organisateur doit réunir un minimum d'informations dont les noms des espèces végétales et/ou animales protégées par les sites Natura 2000 les plus proches

NB : si le circuit est éloigné d'un site Natura 2000 et que la distance où les mesures spécifiques mises en place permettent facilement de démontrer l'absence d'effet significatif, le circuit ou l'organisateur joint une évaluation simplifiée dont certaines préfectures ont déjà fourni des formulaires.

schéma simplifié de la procédure

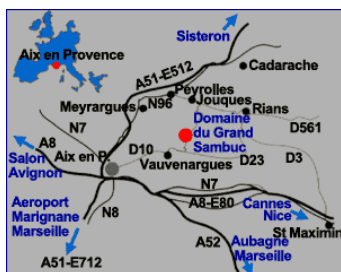


Domaine
du Grand Sambuc

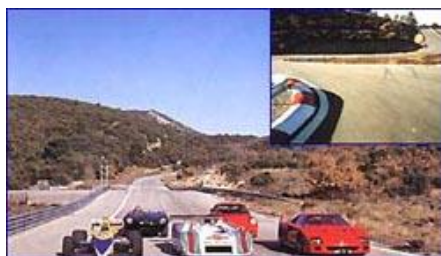
Domaine
du Grand Sambuc

● AUTO ● MOTO TT ● SEMINAIRES ● SECURITE ROUTIERE ● CHEMINS TOUT-TERRAIN

Situé à une altitude moyenne de 500 mètres au coeur de la Provence de Giono, sur la commune de Vauvenargues où repose Picasso, **le Domaine du Grand Sambuc** offre des vues saisissantes sur les Alpes, le Lubéron, la montagne Sainte Victoire. **2 km de piste** dans la garrigue provençale, pour vos opérations de communication, réunions de club, essais, photos publicitaires, stages de pilotage



- 20 km d'Aix en Provence
- 50 km de l'aéroport de Marseille Marignane
- 180 km de Nice



Le tracé de notre circuit est adapté à tous les types de voitures avec **sa ligne droite de 800 mètres** et un **enchaînement de "pifs pafs", épingles, montées, descentes...**



Par ailleurs la **beauté du paysage** qui lui sert d'écran convient admirablement à des films ou photos de pubs.



Les **dizaines de kms de chemins** de notre domaine se prêtent aussi admirablement à la pratique **Auto** et **Moto tout terrain**.

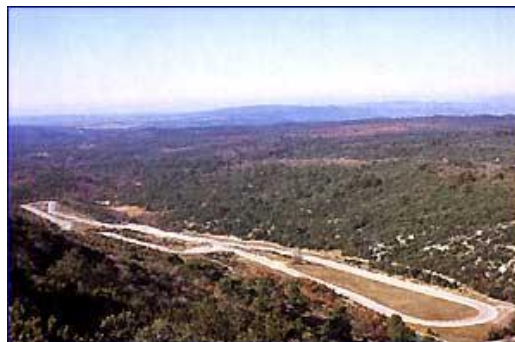


Vous pouvez organiser des **séminaires** ou prendre vos repas dans notre château en dégustant entre autres des produits de notre chasse.

Plusieurs **terrains de golf** disponibles dans un rayon de 50 kms.

Grand choix de promenades dans les environs :

- le Lubéron à 30 minutes,
- la Camargue à 1 heure.
- La mer est à 40 minutes (Cassis).



Niché au coeur de milliers d'hectares de forêts et de garrigue provençale, **le circuit du Grand Sambuc** est idéalement situé pour vos actions de communication, vos réunions de clubs, ou pour des essais à l'abri de regards indiscrets.

CHEMIN DEPARTEMENTAL 11 - 13126 VAUVENARGUES - Tel : 04 42 66 01 66 - Fax : 04 42 66 03 64

circuit@lakeandmountains.com - www.circuit-sambuc-auto.com

DERNIERE MINUTE
Prochaine sortie sur le circuit
le 05/10/2012
avec Japan Power

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SN CACEIPA – 13 SEPTEMBRE 2012

Le 13 Septembre 2012 s'est tenu au CNOSF le Comité de Direction et le Conseil d'Administration du SN CACEIPA.

Etaient Présents : Jean-Pierre MOUGIN – CNOSF Président du SN CACEIPA

François RINALDI : Anneau du Rhin - Pierre DUSPASQUIER : POLYDAM - Eric LANDI : Circuit de Lury Levy
Henri CROIZIER : Links - Olivier GUEDON : CERAM - Christophe PETITFAUX : Michelin - Christian D'ADELER : Circuit de Bresse - Marc LACHAT : ML Événementiel - Francis FORGEARD : Moto club et
Philippe RUELLE : Piste de Fontenay - Christophe CHEMIN : Secrétaire Général SN CACEIPA

Invité : Christian LEFEBVRE Représentant du GNPK et Expert en Assurance Kart/Auto

Points les plus importants abordés :

- Le Président Jean-Pierre MOUGIN a accueilli Mr **Christian LEFEBVRE, Représentant le GNPK** (Groupement National des Professionnels de Karting) et Expert en Assurance Karting et Automobile. Le CA va porter à réflexion l'intégration du GNPK au sein SN CACEIPA pour l'année 2013 avec une participation forfaitaire en fonction du nombre de membres du GNPK. Christian LEFEBVRE pourrait ensuite devenir l'animateur du groupement spécialisé « Karting ».

- Le Président Jean-Pierre MOUGIN confirme l'**adhésion récente de 3 sociétés très importantes** et qui sont membres du groupement spécialisé « Centres d'essais », à savoir : **RENAULT** (centres d'essais de Lardy et Aubevoye) - **PSA** (centres d'essais de La Ferté Vidamme et Belchamp) – **DGATT** (centre d'essais d'Angers).

- Le Président a présenté Mr Christophe CHEMIN, nouveau Secrétaire Général du SN CACEIPA. et les missions confiées.

-Un 2ème colloque du SN CACEIPA se tiendra en Décembre 2012 ou Janvier 2013. Le thème retenu sera : Homologation des circuits. Olivier GUEDON – CERAM Mortefontaine se propose d'accueillir ce colloque.

- La sécurité (Briefing, BPJEPS, Assurances, Responsabilité Administrative,..) fera l'objet d'un 3^{ème} colloque début 2013.

- Le Conseil d'Administration a décidé, pour diverses raisons, un nouveau statut pour le SN CACEIPA qui deviendra une Association Loi 1901 et qui prendra le nom de **GN CACEIPA : Groupement National des Circuits Automobiles, des Centres d'Essais Industriels et des Professions Associées.**

HOMMAGE à Pierre BARDINON Amoureux



du Sport Automobile, épicurien de la vie en général, immense collectionneur de Bugatti et de Ferrari, et surtout fondateur en 1963 du magique **Circuit du Mas du Clos** en Creuse, Pierre Bardinon nous a quittés en

Août dernier.

Un monde de passionnés, de constructeurs et de grands champions (Jim Clark, Henri Pescarolo, Matra, Alpine, Aston-Martin, Peugeot, Mercedes, Toyota, BMW, Ligier, Beltoise...) ont aimé et soutenu Pierre Bardinon dans son combat acharné pour faire vivre et partager son circuit et son musée.

On retiendra de lui :

« Rien pour moi n'est plus grand que d'aimer des amis qui partagent votre passion. Des amis qui viennent pour se faire plaisir, pour nous faire plaisir, pour partager ensemble la même passion sans convoitise, sans jalousie ».

Le SN CACEIPA présente toutes ses sincères condoléances à Anne, sa fille et à toute sa famille.